

Le rôle du DPO en vertu du RGPD

1. Surveiller la Conformité au RGPD :

veiller à ce que l'organisation respecte les dispositions du RGPD en matière de protection des données personnelles. Cela implique de s'assurer que les pratiques de traitement des données sont conformes aux principes et aux exigences du RGPD.

2. Conseiller et Informer :

Le DPO conseille l'organisation sur les obligations en matière de protection des données et fournit des orientations sur les meilleures pratiques pour garantir la conformité. Il sensibilise également le personnel aux questions de protection des données et organise des sessions de formation si nécessaire.

3. Gérer les Demandes et les Plaintes :

Le DPO est le point de contact principal pour les personnes concernées qui souhaitent exercer leurs droits en matière de protection des données, tels que le droit d'accès, de rectification, de suppression, ou de portabilité des données. Il gère également les plaintes liées à la protection des données.

4. Superviser les Analyses d'Impact sur la Protection des Données (AIPD) :

Le DPO supervise la réalisation des AIPD, qui sont des évaluations des risques pour la vie privée, notamment dans le cadre de projets ou de traitements de données à haut risque.

5. Être le Point de Contact avec les Autorités de Contrôle :

Le DPO est le point de contact principal avec les autorités de contrôle en matière de protection des données. Il coopère avec ces autorités et les informe de toute question importante liée à la conformité au RGPD.

6. Promouvoir une Culture de Protection des Données :

Le DPO joue un rôle essentiel dans la promotion d'une culture de protection des données au sein de l'organisation. Cela implique de sensibiliser le personnel aux enjeux de la protection des données et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des données personnelles.

7. Surveillance du respect des accords de protection des données :

Le Délégué à la Protection des Données (DPD) vérifie régulièrement si les accords de protection des données en vigueur au sein de l'entreprise sont respectés. Cela inclut également la vérification des contrats avec les prestataires de services externes pour garantir qu'ils sont conformes aux exigences en matière de protection des données.

8. Éviter les Conflits d'Intérêts :

En tant que garant de la conformité au RGPD, le DPO doit éviter tout conflit d'intérêts qui pourrait compromettre son impartialité. Cela signifie qu'il ne peut pas recevoir d'instructions concernant l'exécution de ses tâches de protection des données.

Le DPO doit être placé dans une position organisationnelle qui lui permet de remplir ses fonctions de manière indépendante et impartiale, sans conflit d'intérêts avec d'autres responsabilités au sein de l'entreprise.

L'indépendance du DPO dans l'exercice de ses fonctions garantit une protection efficace des données personnelles au sein de l'organisation.

Quand et comment contacter notre DPO ? Ellen Lecrenier

Mobile : 0471 63 22 60 | Interne : 1359 - dpo@hospital-eupen.be



Pour toute question en lien avec la Protection des données (à caractère personnel)

- Légitimité du traitement des données?
- Utilisation ultérieure ?
- Durée de conservation ?
- Avec qui puis-je partager les données ?
- Ai-je le droit de / dois-je transférer les données?
- J'envisage un nouvel outil / programme / équipement connecté – est-ce OK (Fournisseur, Protection des données, traitement conforme RGPD,...) ?
- Que puis-je dire à... ?
- Violations des données impactant les droits des personnes
- Donner suite à une demande d'une personne dont nous traitons les données